



Comité de l'Isère de Tennis de Table

Campus de la Brunerie – Bâtiment Aconcagua - 1^{er} étage

180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON Cedex

Pas de téléphone – Pas de fax

contact@ttisere.com – www.ttisere.com



REGLEMENT CHAMPIONNAT DETENTE (ex LOISIR et ENVELO'PING) SAISON 2023-2024

- 1 - Ce championnat est ouvert aux **licenciés compétition et loisir des clubs affiliés à la FFTT.**
- 2 - **La mixité est autorisée** dans les équipes. De même, des joueurs de catégories différentes peuvent être mélangés.
- 3 - Sont autorisés uniquement les joueurs et joueuses des catégories **cadets à vétérans , hommes et femmes.**
- 4 – Les participant(e)s ne doivent pas dépasser **699 points classement**
- 5 – Les clubs ne sont pas limités par le nombre d'équipes engagées.
- 6- Les équipes sont composées de **3 joueurs**. Formule **3 simples x 3 + 1 double = 10 parties**
- 7- Les inscriptions sont à prendre **avant le 20 octobre 2023** pour un début de championnat au 15 novembre 2023.
- 8- Les rencontres se déroulent **en semaine le soir à partir de 18h sur 2 ou 3 tables**. Les dates sont des dates butoirs qui seront communiquées avec les poules. Durée de la rencontre sur 3 tables: 1h ; sur 2 tables 1h40. **Les 2 capitaines se mettent d'accord pour le jour et l'heure de la rencontre.**
- 9- Les poules seront, dans la mesure du possible, géographiques. Elles seront composées de 4 à 8 équipes (selon les inscrits). À l'issue des poules, une ou deux rencontres de barrages sont organisées pour déterminer l'équipe championne de l'Isère.
- 10- **Le club recevant devra envoyer la feuille de rencontre (scannée) au comité par mail à contact@ttisere.com dès la rencontre terminée !**
- 11- Un classement de chaque poule sera établi après chaque journée et envoyé aux clubs.
- 12- Déroulement :
La formule sera faite en fonction du nombre d'équipes inscrites
- 13- Le coût unitaire d'inscription est fixé à 25,00€
- 14 – **Ce championnat est convivial. Le club qui reçoit organise le casse-croûte de fin de rencontre.**